

REGLEMENT PARTICULIER TOURNOI « LES LINGOS D'OR »

Le tournoi se déroule selon le Règlement Général des Compétitions de la FFBA. Les éléments de règlement particulier, ci-après, complètent les dispositions du RGC, certains points pourront éventuellement être complétés au vu des inscriptions et des équipements attribués.

Les rencontres se joueront en 2 sets gagnants de 21 points.

La catégorie vétérans sera scindée en 2 séries : vétérans espoir et vétérans confirmés

L'organisateur se réserve le droit de regrouper 2 séries au cas où l'une d'elles n'est pas suffisamment représentée pour faire un tableau.

Le panachage des séries est autorisé. Inscription dans 2 tableaux maximum.

Les volants plumes seront utilisés dans toutes les séries à la charge du perdant. En cas de litige, le volant officiel du tournoi sera celui en vente dans la salle.

Le temps dit « d'échauffement » sera de 3 minutes à partir de l'appel du match.

Les horaires communiqués avant la compétition le sont à titre indicatif. Les joueurs devront consulter l'échéancier et tenir compte des éventuelles modifications.

Les joueurs devront être présents dans la salle une demi-heure avant le début de leur premier match.

Tout joueur ayant commencé la compétition pourra ensuite être appelé jusqu'à une heure avant l'heure indicative de son prochain match.

Tout joueur désireux s'absenter de la compétition devra le signaler au Juge-arbitre et à la table de marque.

Les matches sont auto-arbitrés. Cependant tout joueur pourra faire appel au Juge Arbitre à tout moment du tournoi. Celui-ci pourra désigner un arbitre s'il le juge nécessaire.

Les décisions du juge arbitre sont sans appel. Il est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un ou plusieurs points du règlement.

Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur est exigée sur les terrains

Seuls auront accès au plateau de jeu, les joueurs disputant un match ou appelés pour un match, leurs entraîneurs ou coaches durant les arrêts de 60 secondes pendant les sets et de 2 minutes entre les sets, les organisateurs, les arbitres et le Juge Arbitre.

Etant donné la configuration des salles le **coaching permanent n'est pas autorisé** durant le tournoi.

Le service médical pourra être autorisé à accéder aux terrains par le Juge Arbitre et lui seul.

Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte durant la compétition.

**VOTRE PARTICIPATION AU TOURNOI IMPLIQUE L'ADHESION AU RGC ET AU
PRESENT REGLEMENT**